INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 25 novembre 2022**

**INFOS MACRO**

* Les Bourses européennes ont fini proches de l'équilibre sur fond de regain de tension sur le marché des taux. L’indice CAC 40 a clôturé en hausse de 0,08% à 6 712,48 points, portant ses gains sur la semaine à 1%. L’EuroStoxx50 s'est effrité de 0,01% à 3 961,40 points. Pour leur part, les marchés américains évoluaient en ordre dispersé, avec un Dow Jones en progression de 0,49% et un Nasdaq Composite en repli de 0,50%. La séance est exceptionnellement écourtée aux Etats-Unis après Thanksgiving.
* Cette fin de semaine a été marquée par le rebond des taux longs, en particulier en Europe. Le rendement du 10 ans allemand a gagné près de 12 points de base à 1,97%.
* Les investisseurs ont pris connaissance ce matin d'une croissance allemande de 0,4% au troisième trimestre, chiffre révisé de +0,3%.
* En cours de matinée, la Banque centrale chinoise a annoncé une baisse d'un quart de point du taux des réserves des banques pour soutenir la croissance dans le contexte d'un nombre de cas record de Covid dans le pays. La Chine a signalé près de 32 000 nouveaux cas transmis localement jeudi, un nouveau record quotidien.
* Cette mesure, qui sera effective le 5 décembre, devrait permettre de libérer environ 500 milliards de yuans, soit environ 67 milliards de dollars, que les banques pourront consacrer à de nouveaux prêts. Les autorités de Pékin avait indiqué en milieu de semaine qu'elles allaient prendre une telle mesure.
* La devise sud-africaine a atteint 0,5916 dollar jeudi, son niveau le plus élevé depuis fin août. Elle a progressé dans l’anticipation d’une troisième hausse du principal taux directeur de la Banque centrale de 75 points de base à 7%, qui a été confirmée jeudi dernier. « Les anticipations d'inflation ont fortement augmenté au cours de cette année et restent élevées », a commenté l’institution financière.
* Le cours du robusta évoluait en début de semaine sous les 1 800 dollars la tonne, soit sur ses plus bas depuis début août 2021. Le prix de cette variété de café, qui représente environ 40% de la production mondiale, souffre de la perspective d’une bonne récolte au Brésil. Le second producteur mondial de robusta bénéficie de conditions météorologiques favorables : soleil et pluies fréquentes.
* En novembre, la confiance des ménages est quasi stable, a révélé l'Insee. À 83, l'indicateur qui la synthétise augmente d'un point (après +2 en octobre) et reste bien au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2021).
* Le PIB allemand a progressé au troisième trimestre 2022 de 0,4%, a indiqué Destatis, l’office fédérale de la statistique. Les économistes tablaient sur une croissance de l'ordre de 0,3%, soit une confirmation de la première estimation. L’économie allemande avait enregistré une croissance de 0,1% au deuxième trimestre. Sur un an, la croissance allemande s’est élevée à 1,2% contre un consensus de +1,1%.

En dépit de l'inflation élevée, la croissance allemande a en particulier été soutenue par la consommation des ménages " presque toutes les restrictions de Covid-19 ayant été levées ". Les investissements dans les biens d'équipement ont aussi eu un impact favorable.

" Nous restons pessimistes quant aux perspectives de croissance de l'Allemagne et prévoyons une récession significative au cours de l'hiver, même si nous sommes moins pessimistes qu'il y a deux mois ", ont commenté Barclays. L'économiste anticipe une contraction de 1,1% de l'économie allemande en 2023.

**SOCIETES**

* Du côté des valeurs, Kering a enregistré l'une des plus fortes baisses du CAC 40 sur la semaine, le secteur du luxe étant pénalisé par la dégradation de la situation sanitaire en Chine. En revanche, Thales a progressé de 5% en raison de tensions géopolitiques toujours élevées.
* Carrefour cède 0,15% à 16,54 euros. Le groupe de distribution français a annoncé hier son intention de renforcer son offre e-commerce grâce à l’ouverture d’un nouvel entrepôt à Rungis, opéré en partenariat avec le Groupe Stef. Objectif : accélérer la croissance de son offre de livraison à domicile en Ile-de-France et développer la livraison le jour même sur la région parisienne, Stef se chargeant de l'ensemble des opérations logistiques (réception, stockage et préparation de commandes).

Avec cette nouvelle implantation logistique capable de préparer jusqu'à 3000 commandes par jour, Carrefour accélère sur la livraison à domicile en Ile-de-France pour répondre à la demande croissante des consommateurs franciliens. La plateforme dessert d'ores et déjà 2,2 millions d'habitants répartis sur 91 communes en Ile-de France.

Le site situé à moins de 20 kilomètres de Paris permettra également à Carrefour de répondre aux nouvelles attentes des clients en matière de délais de livraison en leur proposant la livraison le jour même de la commande.

L'ambition du Groupe Carrefour est de généraliser la livraison du plein de courses le jour même de la commande en France.

* Schneider Electric (-0,32% à 142,32 euros), entreprise mondiale de la transformation numérique de la gestion de l'énergie et des automatismes industriels, annonce aujourd'hui que les actionnaires d'Aveva ont approuvé son offre ferme d'achat. Cette offre porte sur l'ensemble du capital social, émis et à émettre d'Aveva, non détenu par Schneider Electric, conformément à l'article 2.7 du City code on Takeovers and Mergers du Royaume-Uni. L'offre est réalisée par le biais d'un " Scheme of arrangement ". L'entreprise française déboursera environ 9,86 milliards de livres.

Les actionnaires minoritaires d'Aveva ont voté à la majorité requise en faveur de l'offre améliorée et finale, en numéraire, précédemment annoncée au prix de 3 225 pence par action Aveva lors de l'assemblée générale " Court Meeting ", et en faveur de la résolution spéciale visant à mettre en œuvre le " Scheme of arrangement " lors de l'assemblée générale " General Meeting ", convoquées ce jour.

Sous réserve de la validation par les instances juridiques compétentes et de la satisfaction des autres conditions énoncées dans le " Scheme Document ", la réalisation de l'opération est actuellement prévue pour le premier trimestre 2023.

* OVHcloud figurait parmi les plus fortes hausses de SBF 120 depuis l’ouverture du marché ce vendredi, s’adjugeant 2,06% à 14,58 euros. Il perd là 0,94% à 14,15 euros. Le spécialiste européen du cloud a dévoilé l’obtention d’un financement de 200 millions d'euros de la part Banque européenne d’investissement (BEI). Ce prêt sera dédié à ses investissements en Europe. Dans un marché en plein essor, OVHcloud entend accélérer ses déploiements à l’international avec l’ouverture de 15 nouveaux datacenters d’ici fin 2024 pour adresser de nouveaux marchés et de nouvelles géographies, tout en démontrant ses avancées en termes de développement durable.

Ainsi, 10 de ces 15 nouveaux sites ouvriront leurs portes sur le territoire européen dans les 24 prochains mois.

" Cette marque de soutien contribue ainsi activement aux efforts entrepris par les décideurs publics européens afin de renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe dans ses infrastructures numériques, et tout particulièrement dans les activités clés de la Recherche et Développement, mais aussi de la production, sur un marché qui pourrait excéder celui des télécoms à l'horizon 2027 ", a expliqué OVHcloud.

Fin octobre, le spécialiste européen du cloud avait dévoilé une croissance annuelle plus forte que prévu. Sur l'exercice 2022, clos fin août, le chiffre d'affaires a atteint 788 millions d'euros, en croissance de 18,8 % alors qu'il visait une progression comprise entre 16 % et 18 %. La croissance en comparable est ressortie à 12,4 %. L'Ebitda ajusté s'est élevé à 308 millions d'euros, soit une marge de 39%, et croissance de 17,4 % en données publiées.

Cette année, OVHcloud cible une croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre 4 % et 16 %, et une marge d'Ebitda en ligne avec 2022.

En 2023, OVHcloud vise des capex (investissements) récurrents et de croissance respectivement compris entre 16 % et 20 % et entre 28 % et 32 % du chiffre d'affaires de l'année 2023.

* « Les volumes de trafic annuels et la rentabilité du secteur continueront de s'améliorer en 2023 » mais « les niveaux élevés d'inflation et les conditions macroéconomiques plus incertaines en Europe sont susceptibles de ralentir le rythme de la reprise post-pandémique ». C’est ce qu’affirme Corrado Trippa, analyste AVP chez Moody's, pour justifier la réduction de la perspective 2023 sur le secteur aéroportuaire européen, qui passe de « positive » à « stable ».

Le trafic de passagers continuera à se redresser au cours de l'année 2023, du fait de restrictions de voyage très limitées et de la réouverture de certaines routes long-courriers, mais le trafic ne devrait pas retrouver les niveaux de 2019 avant l'année 2025.

En effet la résilience de la demande de voyages sera mise à l'épreuve par le contexte macroéconomique : les dépenses de consommation discrétionnaires devraient ralentir en 2023 et les entreprises pourraient également réduire leurs budgets de voyages d'affaires, tandis que les préoccupations environnementales entourant les voyages aériens s'intensifient en Europe.

Dans le même temps, la rentabilité continuera de se redresser au cours des douze prochains mois, et la pression inflationniste sur les coûts, associée à des augmentations des redevances aéroportuaires, maintiendra les marges d'exploitation en dessous des niveaux de 2019, tandis que les dépenses d'investissement augmenteront jusqu'à la fin de 2023.

* Le groupe Laurent-Perrier gagne 5,69% à 104 euros à la Bourse de Paris à la faveur de ses excellents résultats affichés au premier semestre. En progression de 58,4%, son résultat s'établit à 36,9 millions d'euros à taux de change courants et représente ainsi 23,1% du chiffre d'affaires consolidé. La maison de champagne familiale a encore connu un fort dynamisme de ses ventes en volume de 12,4%. Son chiffre d'affaires a augmenté de 24% à 159,3 millions d'euros à taux de change courants. Durant cette période, le marché du champagne a enregistré une progression de ses volumes expédiés.

Ce marché a augmenté de 3,5% par rapport à l'exercice précédent, ce dernier étant déjà en forte progression par rapport à la situation du marché avant crise sanitaire.

Son taux de marge opérationnelle du groupe atteint 33,3% à taux de change courants, en amélioration de 5,5 points. Le cash-flow opérationnel de la période affiche une forte progression en raison de la croissance de l'activité, de la tension sur les stocks et de l'impact des vendanges précédentes. Il s'établit ainsi à +30,7 millions d'euros au 30 septembre 2022. Ces éléments devraient s'inverser sur le deuxième semestre.

La marque a réaffirmé sa solidité financière. Ses capitaux propres s'élèvent à 524,3 millions d'euros et l'endettement net s'établit à 202,5 millions d'euros incluant une trésorerie active de 133,4 millions d'euros.

Au cours de ce semestre, le groupe a continué d'investir sur le long-terme, notamment en soutien de ses marques et en matière de développement commercial. " Cet investissement dans la valorisation des ventes contribue à la force des marques et à l'effet prix/mix " a expliqué la société.

Le Groupe Laurent-Perrier précise que ses résultats semestriels ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de son exercice fiscal 2022-2023. Le contexte géopolitique (guerre en Ukraine), les fortes tensions inflationnistes et les politiques monétaires obligent le groupe à rester prudents sur leurs perspectives des prochains mois.

* Nexans, groupe mondial et acteur clé de la transition du monde vers un futur énergétique plus connecté et durable, a remporté le contrat portant sur le projet Celtic Interconnector, mené conjointement par le réseau français de transport d'électricité RTE et son homologue irlandais EirGrid. Ce projet d'une capacité de 700 MW sera le plus long câble XLPE (polyéthylène réticulé) d'interconnexion jamais construit dans le monde et constituera la première ligne sous-marine permettant l'échange direct d'électricité entre la France et l'Irlande.

Reconnu Projet d'Intérêt Commun (PIC) par l'Union Européenne, Celtic Interconnector alimentera environ 450 000 foyers en électricité et jouera un rôle clé dans la mise en place d'un système énergétique intégré au sein de l'UE.

Ce système accélèrera la transition énergétique de l'Europe en favorisant le développement de sources d'énergie renouvelable. Le projet aidera en outre l'UE à atteindre ses objectifs énergétiques et climatiques au moyen d'une énergie économique, sûre et durable pour tous.

L'interconnexion entre la France et l'Irlande emploiera une technologie CCHT (courant continu haute tension) 320 kV, empruntant un câble sous-marin de 500 km ainsi qu'un câble terrestre souterrain de 40 km en Bretagne et un autre de 35 km dans le comté de Cork côté irlandais. La liaison CAHT (courant alternatif haute tension) 400 kV de 10 km raccordant le projet au réseau irlandais fait également partie du contrat attribué à Nexans.

**ANALYSE**

Une réunion de plus pour rien. Les ministres de l'Energie avaient rendez-vous jeudi à Bruxelles pour plancher sur les propositions de la Commission européenne visant à plafonner les prix du gaz. Ou plutôt pour en dire tout le mal qu’ils en pensent, ce « price cap » (« une blague », selon plusieurs ministres) étant conçu de telle manière qu'il ne se déclencherait jamais, même avec les prix record atteints il y a quelques mois…

Il n'est certes pas du tout aisé de trouver un mécanisme d'urgence permettant de faire baisser les prix payés par les industriels européens sans risquer des pertes en ligne côté approvisionnement. Mais ce qui frappe le plus dans ce dossier, c'est la lenteur pour agir, sur les achats communs de gaz ou les outils anti-spéculation par exemple.

Au-delà, la solution structurelle doit venir d'une réforme du marché de l'électricité permettant un découplage avec les prix du gaz. Mais ce chantier, complexe, aboutira au mieux courant 2023. La Commission n'a en effet décidé d'accélérer le pas qu'à la fin de l'été, alors que les défaillances de ce marché étaient spectaculaires depuis déjà un an.

On peut redouter le même contretemps sur l'Inflation Reduction Act américain, qui va subventionner massivement les entreprises aux Etats-Unis, en réservant des centaines de milliards de dollars d'aides aux productions labellisées vertes et made in USA (batteries, solaire, nouveaux carburants, etc.). Ce texte adopté début août doit entrer en vigueur au 1er janvier, mais là encore, c'est seulement ces derniers jours que la mobilisation des Européens a commencé à s’activer.

Le contraste avec la célérité américaine est saisissant, et la réponse aux critiques contre cette concurrence déloyale assez savoureuse : « Vous n'avez qu'à faire de même », dit en substance Washington aux Européens.

Et de fait, plutôt que se lancer dans de longues (et vaines) poursuites juridiques, la réplique des Vingt-Sept devra sans doute venir d'une accélération des investissements pour la transition environnementale et énergétique. Ce qui a de quoi inquiéter, au vu des délais pour se mettre d'accord sur la nature des projets et les montants à engager. Le « Chips Act » européen sur les puces électroniques paraît ainsi encore trop timoré face aux programmes lancés outre-Atlantique.

Dans ce contexte, il y a deux motifs d'espoir. D'abord la tentative de Paris et Berlin de retisser les liens franco-allemands, la menace du plan américain jouant un rôle d'aiguillon. Au bord de la falaise, il faut réagir. La remontée de l'euro et la baisse des cours du pétrole ensuite, alors que l'entrée en vigueur prochaine de l'embargo sur le pétrole russe, et le plafonnement de son prix (si les Européens se mettent d'accord…), pouvait faire craindre le mouvement inverse.

**L’AGENDA DU 28 novembre 2022**

**10h00 en zone euro**  
Evolution de la masse monétaire M3 en octobre